

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES
NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

SECONDE ANNÉE RÉPUBLICAINE.

DUODI 22 du mois Prairial.

Ere vulgaire.

Mardi 10 Juin 1794.

Le Bureau des *Nouvelles Politiques*, etc. Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue Honoré, vis-à-vis la Maison de Noailles, n°. 1499, près les Jacobins. Le prix de la souscription est de 42 liv. par an, de 21 liv. pour 6 mois, & de 12 l. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de lettres qui s'égareront, & adressées franches au cit. FONTANILLE, chargé de recevoir l'abonnement, qui commencera dorénavant le 1^{er} de chaque mois (nouveau style). Ceux qui voudront s'abonner dans le courant d'un mois, ajouteront au prix du trimestre, du semestre ou de l'année, deux fois par feuille pour chacun des jours qui resteront à s'écouler jusqu'au premier du mois suivant (nouveau style).

ITALIE.

De Turin, le 8 mai.

DEPUIS la retraite sur Limon, le général baron de Colli s'est transporté, avec le principal corps de troupes à ses ordres, à Borgo & à San-Dalmazzo, & s'est campé dans une situation avantageuse, pour couvrir tant l'ouverture des deux vallées de C. Ho & de Sture, que la ville de Cuneo. Il a laissé plusieurs corps de troupes & postes avancés dans la vallée de Limon, pour en défendre le passage au cas où l'ennemi tenteroit d'y pénétrer.

Dans le même temps, le général d'Argenteau s'est avancé avec ses troupes vers l'Ecluse, pour joindre le baron de Colli. Celui-ci vient d'être renforcé de quatre régimens de cavalerie.

Le général Provera, commandant les troupes destinées à la défense du marquisat de Saluces, a mandé à la cour que, le 9 du courant, les François, au nombre de mille hommes, ont fait une tentative pour y pénétrer. A cet effet, ils descendirent les collines de l'Agnello & de Saint-Veran, quoiqu'elles fussent encore couvertes de quatre pieds de neige, & ils se portèrent sur le village de Chianale, où nous avions un poste avancé de quelques compagnies de chasseurs & de milices.

Les François ont tenté, ces jours derniers, trois autres attaques sur divers points de nos frontières. La première eut lieu par le col de la Croix, d'où, malgré les neiges qui étoient encore assez hautes, ils ont escaladé de nuit le fortin de Mirabocco, dont la garnison a capitulé. Ils se sont ensuite avancés vers les premiers villages de la vallée de Luzernac.

La seconde attaque se fit vers le Mont-Genèvre, Cefane & Olix, où les François ayant pénétré à travers les neiges se bornèrent à exiger une contribution de 150 mille livres.

Enfin, la troisième attaque s'est effectuée dans la nuit d'avant-hier, du côté du Mont-Cenis.

ANGLETERRE.

De Londres, le 20 mai.

Les ministres continuent toujours les mesures de rigueur qu'ils ont adoptées. Un messager du roi a été envoyé à Sheffield, pour y faire un grand nombre d'arrestations. A Dublin, on a arrêté le docteur Breunan, sur le fondement qu'il est de la société des Irlandois réunis. On s'est également assuré de la personne de M. Hodson, qui fit une lecture politique à la place de M. Rheival, le jour que ce dernier fut arrêté.

Les papiers ministériels affectent de publier que la majorité du peuple voit avec plaisir la conduite des ministres en cette occasion, & qu'il déteste les principes des sociétés dénoncées au parlement: cependant le bruit se répand que l'arrivée du messager du roi, envoyé à Sheffield, a excité une telle fermentation dans ce lieu, que cet officier a été lui-même arrêté & pendu par les habitans.

On a découvert qu'un ouvrier, nommé Edward, avoit été chargé de fabriquer des piques. Il est maintenant sous la garde d'un messager du roi, & a subi un examen devant le conseil. MM. Adam & Hardy n'ont point encore été interrogés.

L'emprunt ouvert ici pour le compte de l'empereur, est loin de se remplir. Le gouvernement se donne en vain des soins pour sa réussite: il paroît même qu'on est éloigné d'y verser des fonds, dans la crainte d'être un jour recherché. Le banquier, chargé de cette négociation, a écrit à M. Pitt à cette occasion; & celui-ci lui a fait une réponse dans laquelle il rassure le prêteur, & déclare qu'aucune loi ne défend de verser des fonds dans un emprunt fait par une puissance étrangère & amie. Les deux lettres ont été rendues publiques.

Le cabinet de St-James vient de recevoir des dépêches de celui de Madrid; on en ignore le contenu.

Lord Cornwallis doit passer à l'armée du continent; il emmènera avec lui les deux corps d'artillerie à cheval, maintenant en quartier à Cantorbéry.

faite, & nous souhaitons sincèrement, avoient tous les vrais amis de votre état libre, qu'ils facilitent & assurent la tranquillité, la paix, la concorde & l'ordre, comme les seuls fondemens solides de la liberté & de l'indépendance de Genève, la conservation desquelles nous tient en tout tems principalement à cœur.

» Sur quoi nous recommandons votre république & la nôtre à la protection du très-haut ».

Donné le 26 mai 1794.

Signé, l'Avoyer, petit & grand conseils de la ville de Berne.

FRANCE.

Extrait d'une lettre particuliers de Nice, du 6 prairial.

Je te fais passer l'extrait d'une lettre de Livourne, à bord du corsaire *l'Alcée*, portant pavillon du ci-devant roi de Sardaigne, en date du 17 mai dernier, par un émigré & sa femme.

« Ma très-chère épouse, je suis bien trompé sur mes espérances. Les rois s'étoient imaginés que dans une campagne la France auroit été soumise; nous voici à la troisième, & les François sont plus redoutable que jamais. Mes plus grands espoirs étoient fondés sur la valeur angloise; j'allois me joindre avec eux à Toulon; je croyois cette place imprenable entre leurs mains, mais à peine les François se présentent, que tout fut contraint de fuir à la hâte. Je fus bien heureux d'en être quitte pour la perte de mes équipages.

Tout me prouvant que les Anglois ne calculoient leurs exploits que sur leur trahison, j'allois à Onçille, croyant avec mon corsaire, m'indemaiser de la perte de mes équipages, mais bientôt les François s'en rendirent maître; je m'enfuis en Sardaigne, où j'ai encore été plus malheureux. Ce peuple s'étant insurgé, a attaqué à force ouverte la maison du vice-roi, qui a été contraint de fuir à travers des coups de fusils, ainsi que les autres Piémontois, plusieurs desquels ont été tués. Le vice-roi étant venu à bout de se sauver sur un bâtiment, a été transporté ici à Livourne.

Je me trouve réduit à la mendicité. Je m'en vais dans l'intérieur du Piémont pour servir dans les artilleurs, mais il y a apparence que bientôt je serai même obligé de décamper.

Voilà ce que j'ai gagné à servir la cause des rois & des aristocrates.

Les républicains nous traitent de vils esclaves; ils disent que le titre de citoyen est au-dessus de tout. Déjà nos soldats se soucient peu de noblesse. Nous avions cru les intéresser pour cause de religion, mais cela n'a pas produit d'effet, pas même en Italie, où l'on nous déteste, parce que nous sommes alliés avec les Anglois, qui ont commis en plusieurs endroits des scélératesses & des abominations.

De Paris, le 21 prairial.

Hier, Paris a donné au ciel & à la terre un spectacle digne de l'Être Suprême; depuis quelques jours les préparatifs de la fête se faisoient avec une activité & un zèle qui répondoient à la solennité de cette fameuse journée. En peu de jours, une montagne s'est élevée au Champ-de-Mars, une statue colossale a paru au jardin des Tuileries, à l'endroit où étoit le grand bassin: plusieurs monumens, comme descendus tout-à-coup du ciel, sembloient de nouveaux miracles qui attestoient la puissance de l'Être qu'on alloit célébrer: depuis la veille, les portes & les fenêtres étoient garnies de

feuilles de chêne & de tous les attributs qui caractérisent la liberté: le 26, dès cinq heures du matin, il s'est fait un appel général dans toutes les rues de Paris: les femmes & les hommes ont été invités à se rendre dans le chef-lieu de leurs sections; les hommes étoient sans armes, les seuls adolescents de 14 à 18 ans étoient armés de sabres, de fusils & de piques. A huit heures précises, une salve d'artillerie tirée au pont neuf a annoncé aux Parisiens que le moment de se rendre au jardin national des Tuileries étoit arrivé. Les citoyens & citoyennes sont partis de leurs sections respectives en deux colonnes; les hommes & les garçons à droite, les femmes, les filles & les enfans à gauche. Les adolescents, formés en bataillon carré & marchant 12 de front, s'avançoient au centre. Les meres portoient à leurs mains des bouquets de roses, symbole des graces, & les filles portoient des corbeilles remplies de fleurs, symbole de la jeunesse. Les hommes & les garçons tenoient à la main des branches de chêne, symbole de la force & de la liberté.

Toutes les sections étant arrivées aux Tuileries, la convention nationale, entourée d'un corps nombreux de musique, est descendue par le balcon du pavillon de l'unité, sur l'amphithéâtre élevé pour la fête de la Divinité: le président, placé à la tribune, a prononcé un discours, dans lequel il a fait sentir les motifs qui ont déterminé cette fête solennelle, & il a invité le peuple à honorer l'auteur de la nature: alors une symphonie s'est fait entendre, pour célébrer le Dieu qui a répandu l'ordre & l'harmonie dans l'univers: la statue représentant le monstre de l'athéisme a été incendiée par les mains du président, & la sagesse s'est montrée dans tout son éclat aux yeux du peuple: le jardin national a retenti des cris d'allégresse. Le président, suivi d'une députation, est remonté à la tribune où il a prononcé un second discours.

Le peuple & les représentans sont partis ensuite pour le Champ-de-la-Réunion ou le Champ-de-Mars. La convention nationale étoit entourée d'un ruban tricolore, porté par l'Enfance ornée de violettes, l'Adolescence ornée de myrte, la Virilité ornée de chêne, & la Vieillesse ornée de pampres & d'olivier.

Chaque représentant portoit à la main un bouquet composé d'épis de blés, de fleurs & de fruits. Au centre de la représentation nationale, marchoit un char, sur lequel brilloit un trophée, composé des instrumens des arts & métiers, & des productions du territoire françois. Le cortège est sorti par le pont tournant; il a fait le tour de la statue de la liberté. Arrivé au Champ-de-la-Réunion, la colonne des hommes s'est développée à droite de la montagne, & la colonne des femmes à gauche. Les bataillons carrés des adolescents se sont rangés en cercle autour de la montagne; un groupe de vieillards & d'adolescents s'est placé sur la montagne à droite; un groupe de jeunes filles & de meres de famille s'est rangé sur la montagne à gauche: la convention occupoit la partie la plus élevée, & les muliciens se sont placés sur le milieu.

Les hommes & les femmes ayant été rangés dans l'ordre déterminé, la musique a exécuté seule un hymne à l'Être Suprême. En voici quelques strophes:

O toi ! seul incréé, seul grand, seul nécessaire,
Auteur de la vertu, principe de la loi,
Du pouvoir despotique immuable adversaire;
La France est debout devant toi.
Tu posas sur les mers les fondemens du monde;
Ta main lance la foudre & déchaîne les vents;
Tu luis dans ce soleil, dont la flamme seconde
Nourrit tous les êtres vivans.

La courière des nuits, perçant de sombres voûtes,
Traîne à pas inégaux son cours silencieux ;
Tu lui marquas sa route, & d'un peuple d'étoiles
Tu semas la plaine des cieux.

Tes autels sont épars dans le sein des campagnes,
Dans les riches cités, dans les antres déserts ;
Aux angles des vallons, au sommet des montagnes,
Au haut du ciel, au fond des mers.

Mais il est pour ta gloire un sanctuaire auguste,
Plus grand que l'empyrée & ses palais d'azur :
Dieu lui-même habitant le cœur de l'homme juste,
Y goûte un encens libre & pur.

Dans l'œil étincelant du guerrier intrépide,
En traits majestueux tu gravas ta splendeur ;
Dans les regards baissés de la vierge timide,
Tu plaças l'aimable pudeur.

Sur le front du vieillard la sagesse immobile
Semble rendre avec toi les décrets éternels ;
Sans parens, sans appui, l'enfant trouve un asyle
Devant tes regards paternels.

Après cet hymne, on a exécuté une grande symphonie ; les vieillards & les adolescents qui étoient sur la montagne, ont chanté une première strophe sur l'air des Marseillois, en jurant ensemble de ne poser les armes qu'après avoir anéanti les ennemis de la république. Tous les hommes répandus dans le Champ de la Réunion ont répété en chœur ce refrain :

Avant de déposer nos glaives triomphans,
Jurons d'anéantir le crime & les tyrans.

Les groupes de femmes & de jeunes filles ont chanté plusieurs autres strophes : la dernière strophe a été chantée par toute la montagne. En même-temps, les jeunes filles jetoient des fleurs vers le ciel, & simultanément les adolescents tiroient leurs sabres, en jurant de rendre par-tout leurs armes victorieuses. Les vieillards ont apposé leurs mains sur leurs têtes, & leur ont donné la bénédiction paternelle. Enfin, une décharge générale d'artillerie, interprète de la vengeance nationale, a retenti dans les airs, & tous les citoyens & citoyennes, confondant leurs sentimens dans un embrassement fraternel, ont terminé la fête en élevant vers le ciel ce cri de l'humanité & du civisme : *vive la république.*

Nous cédon's à l'impatience naturelle des hommes libres de tout l'univers, en leur donnant ces détails incomplets de la fête à l'Ere suprême. Ce que nous pouvons ajouter aujourd'hui, c'est que jamais jour n'a été plus seréin que celui-ci. Une douce fraternité, une satisfaction intime ont présidé à tous les instans de cette fête : les discours du président de la convention, de Robespierre, ont reçu des applaudissemens universels qu'il faudra répéter en particulier lorsqu'on les lira. La statue de la Sagesse étoit enveloppée du manteau affreux de l'athéisme. Sur le front de ce simulacre hideux on lisoit ces mots : *Seul espoir de l'étranger.* A ses pieds étoit son nom, *l'Athéisme.* Le flambeau de la Raison a fait disparaître ce monstre, & à sa place on a vu la Sagesse montrant du doigt le séjour de l'Ere suprême. A demain d'autres détails de cette fête auguste, dont les annales de l'histoire ne présentent aucun exemple.

CONVENTION NATIONALE.

(Présidence du citoyen Maximilien Robespierre.)

Séance du 21 prairial.

Bulletin du patriote Geoffroy. « La journée d'hier, ainsi que la nuit, ont été très-bonnes. Les plaies se nettoient bien. La supuration est de bonne qualité. Tous les symptômes sont satisfaisans ».

Gossuin demande que le procès-verbal de la fête célébrée hier, soit envoyé aux départemens, districts, municipalités, armées & sociétés populaires ; & que ce procès-verbal mentionne entièrement les discours prononcés par le président de la convention nationale. — La motion de Gossuin est décrétée.

Lecarpentier, représentant du peuple, écrit de Port-Malo, qu'il a fait mettre en arrestation & conduire au tribunal révolutionnaire à Paris 29 particuliers prévenus de crimes de contre-révolution.

Un membre demande que les comités salut public, de commerce & d'agriculture soient chargés de présenter un projet sur les moyens d'opérer un recensement général des grains qui proviendront de la prochaine récolte. Cette proposition est décrétée.

Ramel, au nom du comité des finances, fait rendre un décret pour régler le mode des déclarations des revenus fonciers dans le département du Mont-Blanc.

Charlier monte à la tribune : Je viens, dit-il, vous dénoncer un jugement rendu par le tribunal-criminel du département de la Marne, & pour vous mettre à même de prononcer avec connoissance de cause ; je vais vous donner lecture de la déclaration du juré de jugement.

Elle porte que le 5 germinal, à 10 heures du soir, Louis Menou, sous-lieutenant des carabiniers, fut trouvé parcourant les rues de Châlons-sur-Marne, monté sur un cheval, le sabre nud à la main, & en frappant tous les passans ; qu'il a blessé une femme à la tête, qu'il a voulu sabrer un enfant qui étoit à cheval & qui n'a évité le coup qu'en se jettant à terre ; que Menou a dit qu'il pistoit au c... des hussards ; qu'il faisoit la guerre aux républicains, ses ennemis, & que tous les patriotes étoient ses ennemis ; qu'il a dit à un officier municipal, qui le tutoyait, qu'il n'avoit pas gardé les cochons avec lui. Interrogé sur les motifs d'une pareille conduite, qu'il a répété à plusieurs reprises que c'étoit pour défendre la cause des rois ; qu'il mourroit pour le roi & qu'il s'en f...

Que ces propos ont été tenus ledit jour 5 germinal. Considérant que ledit Menou étoit pris de via au point d'avoir perdu la raison, le tribunal l'acquitte.

Je demande, ajoute Charlier, que la convention casse le jugement du tribunal criminel du département, ordonne que Menou sera traduit au tribunal révolutionnaire, & que les comités de salut public & de sûreté générale soient chargés de prendre des informations sur la conduite des juges — Adopté.

Le comité des inspecteurs de la salle propose trois citoyens pour remplir les fonctions de commissaires près les manufactures de papiers affectées aux besoins du gouvernement. — Cette proposition est renvoyée à l'examen du comité de salut public.